

La DAM vous fait monter à bord



Depuis 1998, la Direction des Affaires Maritimes supervise les activités portuaires et le trafic maritime de la Principauté. Rendez-vous page 18.



ME - 4 ans après, où en est l'IMSEE ?



FIN - L'Office des Émissions des Timbres-Poste



DASS - La nouvelle Brochure Santé



DREC - La mission permanente de Monaco à l'UNESCO

NOUVEAUX ENTRANTS

- **BINUCCI Romain**
Agent d'Accueil au Service des Parkings Publics
- **BOIN Alexandre**
Rédacteur Principal au Conseil National
- **BROUSSE Philippe**
Attaché à la Direction du Travail
- **DEMOTIE Xavier**
Agent d'Accueil au Service des Parkings Publics
- **GIULIANO Damien**
Technicien Audio-Visuel auprès des Etablissements d'Enseignement (Collège Charles III)
- **GOUPLI Olivier**
Agent d'Accueil au Service des Parkings Publics
- **HERLINGHAUS Huong**
Infirmière à l'Inspection Médicale des Scolaires
- **KHAIRI-BIRI Laila**
Maîtresse de Maison au Foyer de l'Enfance
- **LAUDISI Cédric**
Égoutier à la Direction de l'Aménagement Urbain
- **LECLERC Virginie**
Agent d'Accueil au Foyer de l'Enfance
- **MOUTIEZ Kévin**
Agent d'Accueil au Service des Parkings Publics
- **PLAZA MORENO Gonzalo**
Aide-Ouvrier Professionnel à la Direction de l'Aménagement Urbain
- **RIZZA Richard**
Sténodactylographe à la Direction du Tourisme et des Congrès
- **TEGERA Gatoni Hubert**
Moniteur Éducateur au Foyer de l'Enfance
- **VALENTI Adrien**
Administrateur au Conseil National

MOUVEMENTS DE PERSONNEL & PROMOTIONS

- **AGLIARDI Sophie**
Secrétaire-Sténodactylographe à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique est nommée Attaché au sein de cette même Direction
- **ANTOGNELLI Guy**
Administrateur à la Direction du Tourisme et des Congrès est nommé Adjoint au Directeur au sein de cette même Direction
- **BELMONTE Joachim**
Dessinateur à Service des Titres de Circulation est nommé Dessinateur-Projeteur au sein de ce même Service
- **BETTI Christophe**
Brigadier-Chef à la Direction de la Sécurité Publique est nommé Major au sein de cette même Direction
- **BLANCHI Gilles**
Chef de Section à la Direction des Affaires Maritimes est nommé Chef de Division au sein de cette même Direction
- **BLANCHY Aïce**
Rédacteur au Service des Travaux Publics est nommée Administrateur au Secrétariat du Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Économie
- **BLANCHY Jean-Baptiste**
Chef de Section à la Direction de l'Environnement est nommé Chef de Section au sein du Secrétariat du Conseiller de Gouvernement pour l'Équipement, l'Environnement et l'Urbanisme
- **CLARY Fabien**
Dessinateur au Service des Travaux Publics est nommé Dessinateur-Projeteur au sein de ce même Service
- **CLEMENTE Cristina**
Dessinateur au Service des Travaux Publics est nommée Dessinateur-Projeteur au sein de ce même Service
- **CŒUR Fabrice**
Jardinier à la Direction de l'Aménagement Urbain est nommé Jardinier Spécialisé au sein de cette même Direction
- **COLLETTE Valérie**
Adjoint à la Régie des Tabacs et Allumettes est nommée Adjoint au Directeur au sein de cette même Régie

- **COMPANY Émilie**
Chef de Division au Secrétariat du Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Économie est nommée Chef de Division au sein du Secrétariat du Conseiller de Gouvernement pour l'Équipement, l'Environnement et l'Urbanisme
- **CORDA Julie**
Contrôleur à la Direction de l'Habitat est nommée Attaché Principal Hautement Qualifié au sein de cette même Direction
- **COUSIN Grégory**
Ouvrier Professionnel de 2^e Catégorie à la Direction de l'Aménagement Urbain est nommé Surveillant de Travaux au Service des Travaux Publics
- **DALMASSO Christian**
Conducteur d'Opération au Service des Travaux Publics est nommé Conducteur d'Opération Senior au sein de ce même Service
- **HEIGEL Rodolphe**
Administrateur à la Direction de l'Administration Électronique et de l'Information aux Usagers est nommé Administrateur Principal au sein de cette même Direction
- **JELSKI Pascale**
Secrétaire-Sténodactylographe à la Direction de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité est nommée Attaché Principale Hautement Qualifié au sein de cette même Direction
- **JEREMENKO Stéphanie**
Sténodactylographe Chargée des Suppléances à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique est nommée Secrétaire-Sténodactylographe au sein de cette même Direction
- **KAZARIAN Éric**
Chef de Division au Service des Travaux Publics est nommé Conducteur d'Opération Senior au sein de ce même Service
- **MALGHERINI Kristel**
Chef de Division au Secrétariat du Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé est nommée Chargé de Mission au sein de ce même Secrétariat
- **MARJON Céline**
Dessinateur au Service des Titres de Circulation est nommée Dessinateur-Projeteur au sein de ce même service
- **MATTONI David**
Chef de Bureau à la Direction de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité est nommé Responsable du Cadastre au sein de cette même Direction
- **NARDONE Thierry**
Manœuvre à la Direction de l'Aménagement Urbain est nommé Jardinier au sein de cette même Direction
- **PELESON Nathalie**
Chef de Bureau à la Direction de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité est nommée Chef de Bureau au sein du Secrétariat du Conseiller de Gouvernement pour l'Équipement, l'Environnement et l'Urbanisme (URBAMER)
- **PEREZ Leonardo**
Conducteur d'Opération au Service des Travaux Publics est nommé Conducteur d'Opération Senior au sein de ce même Service
- **ROBERT Jean-Louis**
Conducteur d'Opération au Service des Travaux Publics est nommé Conducteur d'Opération Senior au sein de ce même Service
- **ROSSI Patrick**
Contremaître à la Direction de l'Aménagement Urbain est nommé Responsable Atelier Mécanique au sein de cette même Direction
- **ROUISON Pascal**
Administrateur à la Direction de l'Administration Électronique et de l'Information aux Usagers est nommé Chef de Division au sein de cette même Direction
- **UHRING Christophe**
Conducteur d'Opération au Service des Travaux Publics est nommé Conducteur d'Opération Senior au sein de ce même Service
- **VARO Nathalie**
Contrôleur Technique au Contrôle Général des Dépenses est nommée Rédacteur au sein de la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique

DÉPARTS À LA RETRAITE

- **GINOUVES Daniele**
Commis-Archiviste à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique
- **PERRUQUETTI Gilles**
Contrôleur de Sécurité Sanitaire et Alimentaire à la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale



LE TWEET DU MOIS



Gouvernement Monaco @GvtMonaco • 9 mars

#GvtMonaco souhaite bonne chance à toute l'équipe de @solarimpulse pour le lancement du #TourDuMonde à #AbouDhabi



Voir plus de photos et vidéos

02

Ministère d'État

Plan Accueil : Bilan

L'IMSEE 4 ans après sa création

Les femmes de l'Administration à l'honneur

La nouvelle version de Légimonaco

06

Département de l'Intérieur

La journée mondiale du théâtre

Portrait de Nicolas Rodier : Chargé de mission pour la vie scolaire et numérique

L'Orchestre des Carabiniers fait son cinéma

La sécurité routière en Principauté

10

Département des Finances et de l'Économie

Présentation de l'Office des Timbres et nouvelles mises en vente

L'agrément des matériels de jeux : comment ça marche ?

Le Commissariat près la SBM

14

Département des Affaires Sociales et de la Santé

Présentation de la Brochure Santé

Soirée d'information sur le thème « Quelles vaccinations pour les femmes, leurs filles...et leurs fils » le 10 mars au LTHMC

Portraits des Docteurs Bermon et Joguet – Médecins à l'Inspection Médicale Scolaire

Petit déjeuner de la JCE sur l'attractivité médicale

Mobilisation du Gouvernement sur le dossier Robertshaw

18

Département de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme

Portrait de Gilles Repiquet – Responsable de la mission de fleurissement de la Principauté

Présentation de la Direction des Affaires Maritimes

Dossier : Lancement du satellite MonacoSat au Cap Canaveral

Le tour du monde de Solar Impulse depuis le MCC

22

Département des Relations Extérieures et de la Coopération

La Mission permanente de Monaco à l'UNESCO

Présentation de la Chinese Week

3 questions à Gilles Tonelli

Nominations et changements de poste au sein du DREC

Visite du Sous-Secrétaire d'État italien

Visite de la Commission Européenne contre le Racisme et l'Intolérance (ECRI)

Gouvernement Princier
PRINCIPAUTÉ DE MONACO

JDA #64 • Mars 2015 - Journal de l'Administration - Mensuel

Conception-Rédaction Centre de Presse
André Vatrican (avatrican@gouv.mc) - Mathieu Magara (s1cdp@gouv.mc)**Coordination** Secrétariat Général du Ministère d'État - Centre de Presse**Réalisation** Media & Events**Photos & Illustrations** Charly Gallo, Manuel Vitali, Monaco Info, Shutterstock.**Remerciements** Nicolas Manuello, Marc Vassallo, Céline Cottalorda, Lauriane Tubino, Julien Veglia, Véronique Herrera-Campana, Armand Dëüs, Jean-Laurent Imbert, Coralie Passeron, ainsi que toutes les personnes ayant participé à ce numéro.

ÉDITO

Bienvenue dans le Journal de l'Administration : votre mensuel d'information sur notre organisation, nos ressources et nos actions.

Ce trait d'union entre nous est primordial : il nous permet de mieux nous connaître et de nous tenir informés des évolutions, des créations, des changements qui interviennent.

Ce mois-ci, nous avons choisi de vous ouvrir les portes de la Direction des Affaires Maritimes, de l'Office des Timbres et de la Mission Permanente de Monaco à l'UNESCO pour en découvrir les missions et les différents métiers.

Nous avons rencontré, Lionel Galfré, Directeur de l'IMSEE, ce « jeune » service créé il y a quatre ans, pour faire avec lui un « point d'étape ».

Enfin, nous vous proposons également une incursion dans le domaine des Jeux : saviez-vous que le Gouvernement dispose d'un Commissariat près la Société des Bains de Mer et qu'il dispense les agréments des matériels de Jeux utilisés au Casino ?

Et bien entendu, dans ce numéro, vos rubriques habituelles : le carnet, l'œil du photographe, toute l'actu en images.

Bonne lecture !

**Ouverture des négociations avec l'Union Européenne**

Le 18 mars dernier, M. Gilles Tonelli, Conseiller de Gouvernement pour les Relations Extérieures et la Coopération se rendait à Bruxelles, afin de participer à la cérémonie d'ouverture des négociations entre les Petits États (Monaco, Andorre et San Marin) et l'Union Européenne. L'objectif de ces négociations est d'aboutir à un accord de partenariat « respectant les singularités et l'identité nationale de la Principauté de Monaco ». Le JDA vous proposera bientôt un dossier complet sur ce sujet.

IMSEE QUATRE ANS D'ACTIVITÉ



L'équipe de l'IMSEE est actuellement composée de 7 personnes. Sous la direction de Lionel Galfré, elle favorise la connaissance de l'environnement économique et social de la Principauté.

Comme le précise Lionel Galfré, Directeur de l'Institut Monégasque de la Statistique et des Études Économiques (IMSEE), « aucune statistique n'est possible sans donnée et aucune n'est utile sans crédibilité ». Depuis maintenant quatre ans, l'équipe de l'IMSEE s'est donc attachée à résoudre cette équation. Pour ce faire, elle a dû travailler sur quatre axes spécifiques. Eclaircissements.

En janvier 2011, à sa création, l'IMSEE a eu pour mission de favoriser la connaissance de l'environnement économique et social de la Principauté en mettant en

place un système d'information fondé sur la collecte des données statistiques. Dans cette optique, 4 axes de travail ont été mis en place :

ENVIRONNEMENT JURIDIQUE ET DÉONTOLOGIE

Un des chantiers prioritaires à la création de l'IMSEE a



Lionel Galfré, Directeur de l'IMSEE : « la récente création de l'Institut est une décision du Gouvernement Princier pour mieux participer à tracer l'avenir du pays. » Collecter, produire, analyser et diffuser ces données permet d'enrichir la connaissance, d'effectuer des études, de faire des prévisions et de prendre les décisions utiles pour la Principauté.

été de revoir l'environnement juridique des statistiques à travers la modification de plusieurs textes (ordonnances souveraines et arrêtés ministériels) et de mettre en œuvre des modifications ou de nouveaux traitements de données nominatives avec la CCIN.

De plus, l'IMSEE s'est doté d'une charte de déontologie, inspirée de la charte des statisticiens européens qui garantit entre autres, le respect du secret statistique, l'impartialité et l'objectivité des études menées.

Ces modifications sont indispensables au travail de recueil de données que fait l'IMSEE auprès des services administratifs de l'Etat (Services fiscaux, Sûreté publique, Budget et trésor, DRHFFP), de la Mairie, des organismes indépendants (CCSS, CDE, Douanes françaises), des entreprises et des particuliers.

STRUCTURATION

Une fois les données récoltées, il est nécessaire de les structurer conformément à la mise en place ou la révision de nomenclatures et de normes communes aux fournisseurs et utilisateurs de statistiques.

Des procédures ont également été rédigées et des définitions clarifiées pour un partage entre différents producteurs de statistiques.

Enfin, les bases de données informatiques doivent être constamment structurées et normalisées. Ces travaux sont menés depuis 4 ans et se poursuivent.

PRODUCTION ET DIFFUSION

Depuis sa mise en place, L'IMSEE produit donc des études statistiques. Certaines données sont récurrentes (PIB, actualisation de la population, emploi), d'autres produites ponctuellement selon les besoins (surfaces construites, démographie, logement, retombées économiques).

Afin de diffuser toutes ces données, l'IMSEE dispose d'un site internet depuis l'été 2012, où sont publiés l'ensemble des statistiques



Parallèlement, l'IMSEE dispose d'un Conseil Scientifique. Présidé par le Professeur et économiste Pierre-André Chiappori, ce conseil s'est réuni six fois depuis sa création et a émis une quinzaine de recommandations au Gouvernement. Il donne son avis sur les études à mener ou l'état du système statistique. Enfin, il est également en charge de participer et de veiller à la qualité des travaux.

réalisées, ainsi que des parutions comme le « bulletin trimestriel de l'économie » ou des « focus » thématiques. L'IMSEE diffuse également régulièrement des « newsletters » d'information.

PÉRENNITÉ

Le quatrième axe consiste à assurer le développement futur des travaux statistiques. Ceci passe par le

recrutement de collaborateurs à la fois qualifiés dans le domaine des statistiques et de l'économie mais aussi capables d'utiliser des outils informatiques spécialisés.

Par ailleurs, un Conseil Scientifique de la Statistique et des Etudes Economiques a été créé concomitamment à l'IMSEE. Ce dernier donne son avis sur :

- les besoins à satisfaire et sur l'état du système statistique ;
- le programme annuel d'enquêtes statistiques ;
- les projets d'exploitation, à des fins d'information générale
- la conception, la révision et la tenue à jour des nomenclatures économiques et sociales ;
- le respect de la déontologie

LE SAVIEZ-VOUS ? LA NOUVELLE VERSION DE LÉGIMONACO

S'inscrivant dans le cadre du développement de l'Administration Électronique et du déploiement de la nouvelle charte graphique du Gouvernement Princier, La Direction des Affaires Juridiques, la Direction de l'Administration Électronique et de l'Information aux Usagers ainsi que la Direction Informatique mettent à votre disposition une nouvelle version de Légimonaco.

Les apports de cette nouvelle version portent sur l'amélioration de votre confort d'utilisation :

- Amélioration de la navigation et du repérage
- Page d'accueil repensée et enrichie de liens utiles
- Amélioration des sommaires analytiques permettant d'accéder à un article par son numéro
- Amélioration de la recherche pour les textes non codifiés
- Amélioration de l'impression

Légimonaco, qui vous permet d'accéder à tous les codes et lois monégasques en ligne, est accessible à cette adresse : <http://www.legimonaco.mc>



PLAN ACCUEIL BILAN APRÈS LES VAGUES D'ENQUÊTES



Cette mesure du Plan Accueil fait également suite à une recommandation du Conseil Stratégique pour l'Attractivité dans la mesure où la qualité d'accueil constitue un atout essentiel pour l'attractivité de notre pays. De plus, dans le cadre de la modernisation de l'Administration des mesures avaient déjà été mises en œuvre telles que les formations sur les techniques d'accueil physique et téléphonique et les rénovations de locaux d'accueil dans certains services.

Le Plan Accueil répond notamment aux objectifs de la feuille de route fixée par S.A.S. le Prince Souverain en juillet 2010 mais aussi au renforcement de l'attractivité de la Principauté. Lors de nos précédentes éditions, nous vous expliquions que l'opération était en cours. L'heure est désormais au bilan. Décryptage.

Pour mémoire, il avait été décidé de procéder à des enquêtes de satisfaction (en collaboration avec un prestataire spécialisé) auprès



L'amélioration de l'accueil s'est concrétisée notamment par la rénovation de locaux, comme ici l'accueil des Départements.

des usagers dans 9 services de l'Administration. Ces enquêtes, qui ont porté uniquement sur la qualité de l'accueil, ont été réalisées sur la base d'un questionnaire comportant une question d'ordre général et 5 questions portant sur des critères spécifiques.

Réalisées au travers de 3 supports différents (tablette tactile à disposition du personnel d'accueil - enquêteur sur site - questionnaire), elles ont été réalisées pendant 3 périodes différentes au cours de l'année 2014 afin de disposer d'une vision représentative.

DES RÉSULTATS TRÈS SATISFAISANTS

A l'issue de cette enquête, il apparaît que le bilan est très positif dans la mesure

où le taux de satisfaction global atteint 99% dans l'ensemble des services concernés. Néanmoins, il convient de tenir compte des sug-

gestions recueillies lors de ces enquêtes car elles démontrent qu'il y a encore des aspects à améliorer (temps d'attente et qualité de certains locaux notam-

ment) afin de répondre aux attentes des usagers et atteindre le niveau d'excellence que l'Administration souhaite obtenir en matière d'accueil.



Le Plan Accueil a été élaboré au travers d'un comité mixte composé de représentants du secteur privé et de membres de l'Administration. Ce comité a défini les objectifs et les grandes lignes du Plan Accueil pour le secteur privé notamment. Le Gouvernement étant pilote de cette démarche, il a été décidé de décliner le Plan Accueil dans l'Administration selon des modalités différentes de celles du secteur privé.

Et maintenant... En 2015, le Plan Accueil va se poursuivre sur 3 axes

- Envoi d'un usager mystère dans les 9 neufs services ayant fait l'objet des enquêtes en 2014. 3 visites mystères seront réalisées au cours de l'année. A l'issue de ces visites et selon les résultats, le label Monaco Welcome Certified sera attribué aux services
- Mise en place d'enquêtes de satisfaction portant sur l'accueil téléphonique dans les services suivants : Standard Ministère d'Etat - Direction Expansion Economique - MWBO - Service des Titres de Circulation - Service des Prestations Médicales
- Enquêtes de satisfaction dans 3 nouveaux services : Stade Louis 2 - Service des Prestations Médicales - Musée des Timbres et Monnaies

ÉVÈNEMENT

LES FEMMES DE L'ADMINISTRATION À L'HONNEUR

Le 6 mars dernier, le Gouvernement célébrait la journée mondiale de la femme. À cette occasion, S.E. M. le Ministre d'État recevait les femmes Chefs de Service ainsi que les femmes travaillant au Secrétariat Général du Ministère d'Etat.

L'Administration monégasque peut se féliciter d'être composée à 39 % de femmes. Ce chiffre passe à 56% pour les postes de catégorie A.

Aux côtés de Marie-Pierre Gramaglia, Conseiller de Gouvernement pour l'Équipement, l'Environnement et l'Urbanisme, d'autres postes de direction sont occupés par la gent féminine puisque 7 d'entre elles sont Ambassadeur (sur un effectif total de 14), 2 sont Directeur Général et 18 sont à la tête d'un Service (sur un effectif de 41 Directeurs et Chefs de Service).



À LA DÉCOUVERTE DE NOS METIERS

CHARGÉ DE MISSION POUR LA VIE SCOLAIRE ET NUMÉRIQUE



Après l'obtention d'une maîtrise d'histoire à la Sorbonne à Paris, Nicolas Rodier débute son parcours professionnel en qualité d'attaché de presse. Très attentif aux thématiques liées au domaine de l'éducation, Nicolas RODIER intègre ensuite l'Education Nationale française quelques années plus tard, en tant que professeur titulaire d'Histoire-Géographie. Après avoir exercé un temps en Seine Saint-Denis, il est affecté, au sein du Ministère de l'Education Nationale de la République française, à la Direction Générale de l'enseignement scolaire où il s'occupe des questions culturelles et des relations avec les associations.

Homme de terrain, Nicolas Rodier réussit le concours de chef d'établissement et rejoint le sud de la France où lui est confiée la délicate mission de piloter les internats d'excellence de l'académie de Nice. Dans

l'exercice de cette mission, dédiée plus particulièrement aux élèves à fort potentiel des zones d'éducation prioritaires, il initie l'introduction du numérique comme outil pédagogique complémentaire. Il poursuivra cette démarche dans ses fonctions de Principal du Collège de l'Archet à Nice.

Son expérience diversifiée au sein de l'Education Nationale française lui a permis d'intégrer par concours, la Direction de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports de la Principauté au début de l'année 2015.

Nommé en janvier 2015 en qualité de Chargé de Mission de la Vie Scolaire et du Numérique au sein de la Direction de l'Education Nationale de la Jeunesse et des Sports, Nicolas RODIER est désormais responsable de la mise en œuvre de deux axes majeurs de la politique éducative de la Principauté.

LE DÉVELOPPEMENT DU NUMÉRIQUE DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

- A l'instar de ce qui est pratiqué dans tous les pays

développés, la Direction de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports met en œuvre une stratégie de déploiement du Numérique dans les établissements publics primaires et secondaires de Monaco. Le Gouvernement Princier a en effet souhaité doter les écoles, les collèges et les lycées de la Principauté d'outils d'apprentissage innovants faisant appel aux nouvelles technologies. Un budget de 2.2 millions d'euros a été alloué dans le cadre d'un Plan quinquennal de développement. Le déploiement de ces nouvelles approches pédagogiques a débuté par

une expérimentation de ces nouveaux outils dans l'enseignement spécialisé pour s'étendre progressivement à l'enseignement primaire et secondaire.

- Si les enjeux de la mission de Nicolas RODIER sont forts, sa précédente expérience en qualité de chef d'établissement est un sérieux atout. Soucieux de proposer le meilleur accompagnement possible aux chefs d'établissement et aux enseignants dans le cadre de ce plan, Nicolas RODIER souligne que l'utilisation des outils numériques et notamment des tablettes tactiles, n'a pas vocation à se substituer aux supports pédagogiques traditionnels. Le Numérique participe d'une approche innovante mais non exclusive de la pédagogie.
- Au-delà de l'analyse des véritables besoins des élèves et de ceux des équipes pédagogiques, Nicolas RODIER veille, en accord avec les chefs d'établissements, à la mise aux normes des établis-



L'utilisation de tablettes tactiles dans les établissements scolaires est aujourd'hui en phase d'expérimentation. Des classes pilotes au sein de l'Ecole Saint-Charles, du Collège Charles III et du Lycée Technique et Hôtelier de Monaco, bénéficient d'ores et déjà de ces nouveaux outils pédagogiques utilisés en complément des cours traditionnels. À l'issue de cette phase de test, un bilan sera dressé afin d'envisager une généralisation au sein des établissements.

sements scolaires concernés afin que l'installation et l'utilisation des nouveaux outils informatiques soient optimales.

L'ENCADREMENT DE LA VIE SCOLAIRE

- L'autre mission de Nicolas Rodier au sein de la Direction de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports concerne le pilotage de la Vie Scolaire

au sein des établissements d'enseignement de la Principauté. Activités scolaires et périscolaires, droits et obligations des élèves, procédure disciplinaire notamment, constituent le cœur de la Vie Scolaire. Son optimisation, en lien étroit avec les chefs d'établissement et les Conseillers d'Education, s'inscrit pleinement dans la politique éducative de la Principauté. Comme le souligne Nicolas RODIER,

« un établissement scolaire est un lieu d'enseignement mais également de vie en collectivité où les actions menées visent à donner aux élèves le sens des responsabilités et de l'engagement en privilégiant des démarches actives et innovantes ». L'école, le collège et le lycée sont autant de lieux où sont transmises à la Jeunesse de la Principauté des valeurs fortes qui participent à la vie en société.

ÉVÈNEMENT

MONACO ET LE MONDE FÊTENT LE THÉÂTRE

Vendredi 27 mars, la Commission nationale monégasque pour l'UNESCO a célébré la Journée Mondiale du Théâtre.
Pour cette édition, sept compagnies de théâtre de la Principauté se sont réunies au Théâtre Princesse Grace pour une soirée placée sous le signe des arts de la scène et de la promotion du dialogue et de la paix entre les peuples.
Retrouvez dans notre prochaine édition, plus de détails quant à l'organisation de cet événement.

Initiée en 1961 par l'Institut International du Théâtre (I.T.I.), la Journée Mondiale du Théâtre est célébrée tous les ans par la communauté théâtrale au travers de nombreuses manifestations nationales et internationales.



DOSSIER

LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE : UNE PRIORITÉ EN PRINCIPAUTÉ



Le Département de l'Intérieur participe au groupe de travail initié par le Département de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme, dont l'objectif est de mener une étude avec l'aide de divers services et un bureau d'étude spécialisé afin que des aménagements du réseau routier soient mis en œuvre pour une meilleure sécurité.

Pouvoir se déplacer en toute sécurité, notamment lorsque l'on est piéton, personne à mobilité réduite, ou accompagné par de jeunes enfants, participe à la sérénité d'un cadre de vie de qualité. Ainsi, dans le cadre de la politique d'attrac-

tivité développée par le Gouvernement Princier, la sécurité routière fait office de priorité.

De ce fait, le Gouvernement a tenu à poursuivre et accentuer les efforts mis en œuvre dès le début de l'année 2012 notamment dans le domaine de la prévention :

LES ACTIONS MENÉES PAR LE GOUVERNEMENT PRINCIER

La Direction de la Sûreté Publique, en lien avec le milieu associatif, et plus particulièrement avec la Prévention Routière Monégasque, assure de nombreuses actions de prévention :

- participation à Jeun'Elec (opération de sensibilisation sur le véhicule électrique qui s'adresse aux élèves de 4^e) ;
- organisation de pistes d'éducation routière ;
- campagne « Lumière et Vision ».

Concernant le domaine relevant de la stricte compétence de la police, les missions de prévention et de répression

ont été poursuivies et amplifiées.

Ainsi, les actions de prévention routière ont portées sur :

- l'enseignement de l'éducation à la sécurité routière dans les établissements scolaires ;
- la participation aux actions élaborées par les milieux associatifs – notamment la campagne «Lumières et Vision» ;
- la participation au groupe de réflexion mis sur pieds par le Département de l'Équipement et de l'Environnement et de l'Urbanisme.

De plus, dans le droit fil des actions quotidiennes effectuées par le service général et le Peloton Motocycliste, la répression a été articulée au travers de 7 campagnes ciblées au cours desquelles 5.528 usagers ont été contrôlés et 4.021 verbalisés.

Parallèlement, 403 véhicules ont été immobilisés, notamment pour des motifs de non-conformité au Code de la route, et 140 contrevenants ont comparu devant la Commission Technique Spéciale.

BIENTÔT...

Conformément aux instructions de SAS le Prince Souverain, le Gouvernement a décidé de mettre en œuvre deux nouvelles mesures, en 2015,



Au total, y compris les avis de contravention dressés au cours des 7 campagnes ciblées, ce sont plus de 47.400 avis de contravention qui ont été dressés en 2014 contre 44.000 l'année dernière, soit une hausse de 7,7 %. Ces avis portent essentiellement sur le stationnement illicite ou dangereux, les infractions relatives à la circulation et les défauts de conformité.



Par ailleurs, et afin de lutter plus encore contre l'accidentologie liée à la vitesse dans certaines artères, une intensification des contrôles à l'aide de radars mobiles sera opérée tout au long de l'année 2015 par la Direction de la Sécurité Publique.

au titre d'une mobilisation accrue, à savoir :

► l'interdiction de conduire en portant tout système de type écouteurs, oreillette, casque..., susceptible de limiter l'attention que l'audition des conducteurs ;

► une campagne d'information et de sensibilisation

aux risques liés aux pratiques addictives et à l'utilisation du téléphone portable au volant.

De plus, une signalisation nouvelle indiquant « Contrôles radars fréquents » sera installée au droit des zones considérées, afin de maintenir la vigilance des conducteurs sur ces contrôles.

2014 : des chiffres encourageants

Avec 199 accidents corporels, les statistiques de l'année 2014, toutes catégories confondues, présentent le deuxième meilleur bilan depuis 2006, après celui de 2013 qui restait exceptionnel (**179 accidents**).

A titre de comparaison, la moyenne annuelle du nombre d'accidents corporels de la circulation de 2006 à 2013 s'établissait à **220**.

Dans un même temps, et à l'instar des deux années précédentes, **aucun accident mortel** n'a fort heureusement été à déplorer.

La part des deux-roues dans l'accidentologie générale se révèle toujours importante avec près de deux tiers des accidents corporels (**65%**). **La moitié** des accidents sont directement liés à un défaut de maîtrise et près **d'un quart** relèvent d'un refus de priorité.

CONCERT

L'ORCHESTRE DES CARABINIERS DU PRINCE FAIT SON CINÉMA !

Le 18 mars, à l'Auditorium Rainier III, l'Orchestre des Carabiniers du Prince donnait un concert au profit de l'association « Le Rocher du Cœur » qui s'est vu remettre un chèque de 8000 euros par le Kiwanis club de Monaco, partenaire de l'événement.

Au cours de cette représentation, le Chef d'Orchestre Olivier Dréan, et les musiciens ont repris quelques-uns des plus grands airs du cinéma, tels que « Star Wars », « La môme Piaf » ou encore « James Bond ».

Un hommage particulier a également été rendu à la Princesse Grace avec la musique du film « Le train sifflera 3 fois » ainsi qu'un florilège d'images des films d'Alfred Hitchcock.

DES INVITÉS DE PRESTIGE

Spécialement pour l'occasion, les Petits Chanteurs de Monaco, Francis Lalanne ou encore le trio « Lib Day Darlings » sont montés sur scène pour interpréter certains morceaux.

De plus, un invité de marque s'est prêté bénévolement au jeu : Jérôme Lemonnier, compositeur français nommé aux Césars 2007 pour la musique du film « La tourneuse de pages », a en

effet interprété au piano quelques grandes pages de son génie créatif.

Le public a ensuite été invité à participer à un quizz (blind test) sur les musiques de séries TV, qui remporta un franc succès.

Enfin, le spectacle de 90 minutes s'est achevé par une « standing ovation » du public venu en nombre assister à cette grande première.



DOSSIER

L'OFFICE DES TIMBRES : UN SAVOIR-FAIRE RECONNU DEPUIS 1937



28 personnes travaillent à l'Office des Timbres. Une cinquantaine de timbres sont émis chaque année pour commémorer les événements historiques importants ou mettre en valeur des sujets majeurs pour notre patrimoine culturel.

L'Office des Emissions de Timbres - Poste a été créé par le Prince Louis II, en 1937, pour répondre aux nombreuses demandes de timbres de Monaco qui parvenaient par correspondance à la Poste.

Il s'agit d'un des tout premiers services philatéliques spécifiques. Il a en charge le programme philatélique de la Principauté de Monaco.

Ses missions sont, d'une part, de créer et de fournir les timbres nécessaires à l'affranchissement des correspondances et, d'autre part, de promouvoir les timbres de Monaco dans un but de collection.

L'Office des Timbres est organisé autour de trois pôles principaux:

- la comptabilité qui gère les commandes et les relations avec la clientèle : facturation, livraisons...;



Chaque timbre se décline à l'unité, en feuille ou collé sur une enveloppe 1^{er} jour spéciale. Un savoir-faire manuel qui dure depuis maintenant 78 ans.



Le 27 avril l'Office des Timbres va émettre un bloc philatélique pour célébrer la naissance des enfants princiers, LL.AA.SS. le Prince Héritaire Jacques et sa sœur la Princesse Gabriella.

- le pôle conception qui gère les visuels et les relations avec l'imprimeur;
- le pôle production qui assure le découpage des timbres et la confection des commandes et des envois.

L'Office des Timbres compte 10 000 abonnés qui reçoivent deux fois par an le programme philatélique annuel (1^{ère} et 2^e partie). Ce programme est proposé également sur notre site WEB qui permet des commandes en lignes.

Toutes les phases de l'élaboration d'un timbre sont soumises à l'approbation de S.A.S. le Prince Souverain, par l'intermédiaire de la Commission Consultative des Collections philatélique et numismatique qui décide du choix des sujets représentés et des maquettes proposées. Tout ceci, sous l'égide de Magali Vercesi, Directrice de l'OETP.



LES MISES EN VENTE DE L'OFFICE DES ÉMISSIONS DES TIMBRES POSTES

Le 5 et 23 mars derniers, l'OETP a procédé à la mise en vente de 5 nouveaux timbres :

LES MISES EN VENTE DU 5 MARS

• EXPOSITION UNIVERSELLE MILANO 2015

MILANO 2015 se déroulera du 1^{er} mai au 31 octobre 2015. Sur le thème « nourrir la planète, énergie pour la vie », il s'agit de la première Exposition Universelle consacrée à la sécurité alimentaire et à la diversité de l'alimentation. La Principauté participera à cette exposition avec un pavillon qui est actuellement en construction (voir nos éditions précédentes).

• LES PILOTES MYTHIQUES DE F1 : MICHELE ALBORETO

Pilote automobile italien né à Milan en 1956, Michele Alboreto a disputé 194 grands prix de Formule 1 entre 1981 et 1994. En 1985, avec Ferrari, il devient vice-champion du monde derrière Alain Prost.

• LES PILOTES MYTHIQUES DE F1 : GRAHAM HILL

Né à Londres en 1929, Graham Hill a décroché le titre de champion du monde en 1962 et 1968. Également victorieux des 500 miles d'Indianapolis en 1966, et des 24 heures du Mans en 1972, il est le seul pilote de l'histoire détenteur de la triple couronne. Il a longtemps possédé le record du nombre de victoires (cinq) au Grand prix de Monaco.

LES MISES EN VENTE DU 23 MARS

• 25 ANS DE CARITAS MONACO

Fondée en 1990 par Monseigneur Sardou, Archevêque de Monaco, Caritas Monaco est une institution de l'Église, membre de plein droit de Caritas Europa et de Caritas Internationalis dont le siège est au Vatican. Grâce à divers programmes sociaux, Caritas lutte contre la pauvreté et l'inégalité sociale. Cette émission vient saluer ses 25 ans d'existence.

• MONACOSAT

Très prochainement, un satellite de communications sera lancé sur la position orbitale de la Principauté de Monaco 52°E. Ce satellite couvrira une zone allant de la Chine à l'Océan et jusqu'à la Sibérie, ce qui permettra de toucher 3 milliards de personnes.



AGRÈMENT DES MATÉRIELS

MODE D'EMPLOI AVEC LE SERVICE DE CONTRÔLE DES JEUX



Le Service de Contrôle des Jeux, après avis technique des personnels de l'atelier des jeux, par son expertise garantit ainsi la régularité du déroulement des parties.

Comme pour tous les casinos du monde, le matériel exploité pendant les parties doit être constamment renouvelé. Légère nuance en Principauté, où l'innovation perpétuelle est de mise afin de coller à l'image d'excellence acquise au cours des précédentes décennies. Cependant, pour pouvoir exploiter des matériels à la pointe de la technologie, les Casinos doivent obtenir l'aval du Service de Contrôle des Jeux. Explication de cette démarche avec Christian Ollier, le Chef de ce Service.

Selon la loi d'origine de 1987 relative aux jeux de hasard : « L'exploitant d'une maison de jeux ne peut utiliser des matériels autres que ceux d'un modèle ayant reçu l'agrément administratif ».

QUATRE ÉTAPES POUR UN OBJECTIF PRÉCIS

Outre l'encadrement juridique, l'agrément a pour but de garantir la régularité et la sincérité des jeux. Quatre phases distinctes sont nécessaires pour qu'un matériel obtienne son agrément :

- En réponse à la demande initiée par la Société des Bains de Mer, elle-même sollicitée par la Direction

des Casinos, le Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Économie, après avis du Service de Contrôle des Jeux, autorise la mise en exploitation du matériel concerné pour une période d'essai dont la durée est très variable (trois à dix-huit mois en règle générale);

- Au terme de tests réalisés par les techniciens de l'Atelier Unique et d'une formation des employés et cadres, deux phases suivies par le Service de Contrôle des Jeux, le matériel concerné est mis en exploitation sur une ou plusieurs tables de jeux ;
- La période d'essai est alors mise à profit tant par la



Jusqu'au 31 décembre prochain, au jeu de punto banco exploité par le Service du Baccara au Casino de Monte-Carlo, un sabot de cartes avec affichage du score incorporé est en évaluation. Outre le fait que le sabot distributeur de cartes dispose d'évolutions technologiques récentes (lecteur optique déterminant la valeur des cartes), la particularité de ce matériel réside dans son afficheur. En effet, ce dispositif couplé au sabot fait notamment apparaître de manière instantanée la valeur des cartes, la chance gagnante, les statistiques par chance,.... et ce, sous forme de symboles mais également en langue chinoise.

Direction des Casinos que par le Service de Contrôle des Jeux pour déterminer le degré de fiabilité du matériel ;

- Au terme de la période d'essai, la Direction des Casinos se détermine sur l'opportunité ou non d'acquiescer ledit matériel. Si c'est positif, après nouvel avis du Contrôle des Jeux, le Conseiller de Gouvernement prend sa décision finale.

Aujourd'hui, cette procédure bien rodée, avec période d'essai, offre une grande souplesse tant pour la Direction des Casinos que pour l'Administration.

Christian Ollier, Chef du Service de Contrôle des Jeux, conclut en expliquant que « cette opération évite notamment au Gouvernement de lancer une modification

des textes règlementaires qui pourrait se révéler prématurée et par la suite inutile si la Direction des Casinos décidait de ne pas conserver le matériel ».

La Direction des Casinos soucieuse d'attirer une nouvelle clientèle dont celle originaire d'Asie, très friande du jeu de punto banco et de statistiques, a installé ce type de matériel sur deux tables, sur la terrasse « fumeurs » des Salons Privés, réservées aux joueurs dits « de très haut niveau ».



À LA DÉCOUVERTE DE NOS METIERS... **COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT PRÈS LA SOCIÉTÉ DES BAINS DE MER**



Un Commissaire du Gouvernement et un Commissaire du Gouvernement suppléant près la SBM sont nommés par Ordonnance Souveraine parmi les fonctionnaires du Département des Finances et de l'Économie. Bettina Filc a été désignée Commissaire par Ordonnance Souveraine n° 3.788 du 29 mai 2012.

Entité méconnue de l'Administration, le Commissariat du Gouvernement près la Société des Bains de Mer, joue pourtant un rôle déterminant dans le déroulement des activités de cette entreprise. Le JDA s'est entretenu

avec Bettina Filc, en charge de ce Commissariat, pour nous éclairer sur les missions qui lui sont attribuées.

LE POURQUOI DU COMMENT...

« La SBM est soumise au contrôle et à la surveillance de l'Autorité Concédante (NDLR :

l'État monégasque), par l'intermédiaire d'un Commissaire du Gouvernement chargé de veiller au respect des dispositions du cahier des charges et des statuts de la SBM ainsi qu'à l'application de la réglementation des jeux. », explique en préambule Bettina Filc.

Par ailleurs, un cahier des charges est signé entre l'État

« Autorité Concédante » et la Société des Bains de Mer.

Enfin, l'Autorité concédante accorde à la SBM le privilège des jeux contre le paiement d'une redevance et l'obligation de contribuer à l'animation artistique culturelle et de prestige.

Le Commissaire du Gouvernement

- a le droit de vérifier les documents comptables et leur concordance avec la situation de trésorerie ;
- assiste aux assemblées générales et examine les bilans présentés par le Conseil d'Administration (NB : quinze jours avant chaque assemblée générale, la SBM sera tenue de lui donner communication ou copie des documents qui devront être fournis aux actionnaires) ;
- a communication des procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration et des Assemblées Générales ;
- participe à l'instruction de la demande d'agrément des membres du personnel de la SBM qui y sont soumis ;
- doit être informé, préalablement à leur diffusion, des communications destinées aux médias et concernant la vie économique et sociale de la SBM afin de pouvoir suggérer à son Département de tutelle d'y apporter les changements ou suppressions que celui-ci jugera nécessaires ;
- assure le secrétariat de la Commission des Jeux.

DOSSIER

MOBILISATION DES ÉQUIPES DU DÉPARTEMENT DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ ET DE LA DIRECTION DU TRAVAIL DANS LE CADRE DES PLANS SOCIAUX

Le Département des Affaires Sociales et de la Santé, attentif au maintien d'un climat social serein en Principauté, agit avec détermination pour soutenir au mieux les salariés confrontés à la mise en œuvre de plan sociaux.

En effet, tous les salariés visés par un plan de licenciement collectif à caractère économique ont la possibilité de s'inscrire auprès du Service de l'Emploi et de bénéficier ainsi, d'un accompagnement et d'un suivi par ce dernier ce, quel que soit leur lieu de domicile.

Cette mesure sociale, dérogatoire par rapport aux dispositions en vigueur, a été voulue et mise en place par le Gouvernement Princier afin de permettre le maintien, à Monaco, de cette population salariée, qui a contribué à l'essor de la Principauté, et qui, pour la plupart, y a travaillé une grande partie de sa carrière. Ainsi, ces salariés sont contactés par le Service de l'Emploi lorsque des offres d'emploi déposées, correspondent à leur profil. Ils sont suivis et accompagnés au même titre que tout demandeur d'emploi prioritaire.

Ces salariés se voient également proposés des formations à orientation «métiers», organisées en partenariat ou à la demande de recruteurs poten-



Le lundi 16 mars 2015, a eu lieu une ultime rencontre, au Ministère d'Etat, de médiation en vue du vote des salariés sur les dispositions du plan social, devant intervenir dans l'après-midi.

tiels, et qui permettent bien souvent une réelle reconversion sur des métiers porteurs. Et ça marche : sont formés des gouvernantes d'hôtel, des agents de sécurité, des secrétaires médicales, bientôt des auxiliaires de vie, etc..

Ces mesures sont efficaces, puisque sur les derniers plans sociaux de Théraxem et de Mécaplast, nous sommes parvenus à d'excellents résultats avec près de 80 % des salariés concernés qui ont retrouvé un emploi à Monaco. Tout ceci est aussi rendu possible par la mobilisation constante des agents du Service de l'emploi auprès des demandeurs et en lien étroit avec les employeurs. Enfin, le Service de l'Inspection du Travail accompagne également les salariés licenciés, pendant la période de concertation, qui suit l'annonce d'un plan social en vue d'obtenir des mesures d'accompagnement à charge de l'employeur. Les Inspecteurs, écoute les besoins exprimés par les Délégués du Personnel, et interviennent auprès des Directions d'entreprises dans le cadre de

ces procédures, en s'assurant du respect des dispositions sociales en vigueur.

A l'issue des procédures, les Inspecteurs du travail président les Commissions Paritaires de l'Emploi qui ont pour objectif d'informer les partenaires sociaux de la situation de la société en objet et favoriser le reclassement des salariés concernés.

Il est à noter que dès qu'une procédure de licenciements collectifs est déclenchée, les Inspecteurs du travail se rendent très disponibles afin de recevoir les représentants du personnel de ladite entité et répondre aux questions et problématiques soulevées par les salariés.

Particulièrement attentif au maintien de relations sociales apaisées, le Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé est mobilisé dès les premiers instants avec son équipe, initiant, pour éviter que les tensions sociales ne se durcissent, une médiation politique et technique entre les

représentants des salariés et les dirigeants des entreprises.

Ainsi, l'exemple récent du plan social déposé par la société Robertshaw a mobilisé le Département des Affaires Sociales et de la Santé pendant plusieurs semaines.

M.Stéphane Valeri, conscient de l'inquiétude des salariés de l'entreprise, a rencontré leurs représentants, à plusieurs reprises, ainsi que les dirigeants, dans la perspective d'améliorer les conditions initiales proposées ayant conduit à un blocage social important. L'objectif premier du Gouvernement était d'éviter une crise majeure aurait conduit les dirigeants à la fermeture anticipée du site, avec l'application d'un plan social sur la base des minima règlementaires, contraires à l'intérêt de tous, et avant tout des salariés.

Ainsi, à l'issue d'une ultime réunion de médiation présidée par le Conseiller, des mesures ont pu être arrêtées et présentées au vote de l'ensemble des salariés, qui l'ont accepté pour plus de 84 % d'entre eux.

Le travail a pu reprendre dans l'usine dès le lendemain matin du vote dans un climat social apaisé.

Une médiation a également été menée avec succès dans le cadre du plan social au sein de la SBM Offshore, qui se fera entièrement sur la base du volontariat.

EN IMAGES

CONFÉRENCE « VACCINATIONS POUR LES FEMMES, LEURS FILLES... ET LEUR FILS »

Le mardi 10 mars, Stéphane Valeri, Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé, a participé à la conférence « Vaccinations pour les femmes, leurs filles... et leur fils ». Cette conférence avait pour objectif la promotion de la vaccination contre le Papillomavirus Humain, responsable des cancers du col de l'utérus.

Dans son intervention, le Conseiller a souligné l'excellence de la Principauté en matière de santé publique et notamment cité les actions déterminantes telles que :

- les nombreuses campagnes de dépistage et de prévention mises en place par le Gouvernement Princier pour le cancer colorectal, le cancer du sein et l'ostéoporose,
- la future mise en place d'un mammographe, parmi les plus performants au monde, au sein du nouveau Service de Sénologie du Centre Hospitalier Princesse Grace, inauguré le 13 avril.



Cette conférence était l'occasion de sensibiliser une fois encore le public sur la question du Papillomavirus Humain (HPV). Le Gouvernement Princier avait mis en place la première campagne de prévention en 2011 qui s'adressait aux jeunes filles de 14 ans. Depuis 2014, la campagne s'adresse aux filles de 11 à 14 ans. M. Valeri a insisté sur le fait que la coordination entre la vaccination et le dépistage en Principauté, est la condition d'une prévention plus efficace contre le cancer du col de l'utérus.

ANNONCE

PETIT DÉJEUNER DE LA JEUNE CHAMBRE ÉCONOMIQUE SUR L'ATTRACTIVITÉ MÉDICALE

Le 2 avril 2015, la JCE a organisé un petit-déjeuner au Café de Paris dans le Salon Bellevue. Ce petit-déjeuner débat s'est tenu autour du thème « L'attractivité médicale : un atout majeur pour Monaco ».

A l'occasion de l'édition d'une plaquette, par le Gouvernement Princier, présentant l'offre de soins globale en Principauté, le Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé, Mr. Stéphane Valeri, a présenté la «place santé» monégasque, avec des interventions de M. Guy Nervo, pour le Centre Cardio-Thoracique, et de M. Gérard Luccio pour l'IM2S.



PORTRAIT

LE DOCTEUR JOGUET ET LE DOCTEUR BERMON

DOCTEURS À L'INSPECTION MÉDICALE SCOLAIRE

Toujours soucieux de partager les actualités de la Fonction Publique, le JDA est allé à la rencontre du Docteur Valérie Joguet et du Docteur Jeanne-Marie Bermon, deux médecins recrutés en septembre 2014 à l'Inspection Médicale Scolaire (IMS). Pour rappel, l'IMS est responsable du suivi sanitaire des scolarisés de la Principauté. Le JDA vous propose de découvrir le parcours de ces deux médecins.

DOCTEUR VALÉRIE JOGUET



Titulaire du baccalauréat série S, obtenu dans l'académie d'Orléans-Tours, le Docteur Joguet a effectué son premier et deuxième cycle des études médicales à la faculté de médecine de Tours. Son troisième cycle de médecine générale a été complété à la faculté de

Versailles et a pris ses fonctions d'interne dans les hôpitaux de Paris (Hôpital Broussais et Hôpital Européen Georges Pompidou).

Après avoir obtenu son Doctorat de médecine générale délivré par la faculté de Versailles, elle débute sa carrière en exerçant en cabinet libéral : remplacements en milieu urbain, semi-rural et rural, dans différentes régions de France (région parisienne, Val de Loire, Beausoleil et Nice).

Elle intègre ensuite la Santé Scolaire comme vacataire dans l'académie de Nice (secteur Mouans-Sartoux, Mougins, Le Cannet, Nice). Lauréate du concours de Médecin de l'Education Nationale à deux reprises, elle n'intégra malheureusement pas l'académie de Nice dû à un manque de postes vacants.

Le 1^{er} Septembre 2014, elle intègre l'Inspection Médicale Scolaire de la Principauté de Monaco.



DOCTEUR JEANNE-MARIE BERMON



Après l'obtention d'un baccalauréat série S, mention AB, et la réussite au concours PCEM 1 (Premier Cycle des Etudes Médicales), le Docteur Bermon a suivi ses études en médecine à la faculté de médecine de Nice. En fin de cycle, elle a effectué deux stages en tant qu'interne dans le service du Doc-

teur J.L. Campana au CHPG.

Le Docteur Bermon a réalisé sa thèse de doctorat en médecine sur les effets de l'oxygénothérapie hyperbare dans les traumatismes graves des membres inférieurs. Elle a ensuite effectué trois années à la clinique médicale Les Sources de Nice comme Responsable du service de médecine court séjour.

Elle se dirige ensuite vers la médecine de prévention dans les collèges des vallées du Paillon et de la Roya dans le cadre de la mission inter ministérielle de Lutte contre les Drogues et les Toxicomanies. Sensibilisée à la prévention, elle s'oriente vers la médecine scolaire avec des interventions dans les zones urbaines et rurales. Par la suite, elle initie une étude sur les lombalgies dans le département des Alpes Maritimes avec élaboration d'une plaquette d'information dans les lycées professionnels.

Le Docteur Bermon est notamment titulaire de diplômes universitaires en diététique et nutrition humaine (UER de Nice) ; approche neurologique, linguistique et cognitive des troubles de l'apprentissage (faculté de médecine de Marseille).

Aussi, elle a suivi des études d'homéopathie à Nice.

Le 1^{er} Septembre 2014, elle intègre l'Inspection Médicale Scolaire de la Principauté de Monaco.

3 QUESTIONS À ...

VIRGINIE COTTA

DIRECTEUR GÉNÉRAL DU DÉPARTEMENT DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ



Mme Virginie Cotta, Directeur Général du Département des Affaires Sociales et de la Santé.

Qu'est-ce que la brochure santé ?

Le Gouvernement Princier a donc décidé de réaliser une brochure destinée à faire connaître l'offre de soins globale de notre Pays et de mettre en lumière l'excellence de son pôle santé, dont les Monégasques, les résidents, ceux qui y travaillent ou encore les visiteurs, ne sont pas toujours en mesure d'apprécier toutes les spécificités.

Aujourd'hui, avec le CHPG (auquel est accolé désormais le Centre de Gérontologie Clinique Rainier III), le Centre Cardio-Thoracique de Monaco, l'IM2S, le Centre d'Hémodialyse Privé de Monaco (CHPM), mais aussi ses centres spécialisés ou d'imagerie et bien sûr ses médecins de ville et l'ensemble des professionnels de ce secteur, la

Principauté propose des services de santé de très grande qualité et souvent de niveau mondial.

Elle a aussi mis en place une politique de collaboration et de mise en réseau avec des établissements hospitaliers français voisins lorsque cela est nécessaire, dans un souci de complémentarité et d'efficacité.

Quel est son objectif ?

L'objectif est de permettre à tous de mieux pénétrer dans cet univers monégasque de la santé. Elle n'est pas un répertoire ni un annuaire, elle se veut une description

rapide, mais aussi précise que possible, des atouts de la Principauté dont peuvent bénéficier les patients potentiels que nous sommes toutes et tous.

Le Gouvernement espère que cette brochure saura remplir sa mission : aider à mieux connaître le système de santé monégasque.

Où se la procurer ?

Elle sera diffusée, au début du mois de mars, auprès de la Direction du Tourisme et des Congrès et de l'ensemble de ses bureaux dans le monde, des Ambassades de Monaco et de leurs réseaux consulaires, du Grimaldi Forum et

des hôtels, mais également auprès des Etablissements et professionnels de santé de Monaco, et de l'ensemble des résidents avec un dossier spécial du prochain magazine de l'Administration «.MC».

Nous sommes persuadés qu'elle renforcera encore l'attractivité de Monaco, la santé faisant partie, avec notamment la sécurité et l'éducation, des atouts majeurs qui déterminent l'installation des nouveaux résidents dans notre Pays.



La brochure sera aussi accessible sur le site Internet du Gouvernement, ainsi que sur son compte Twitter et sur le site de la Direction du Tourisme et des Congrès.

DOSSIER

**LANCEMENT DU SATELLITE MONACOSAT
À CAP CANAVERAL**

La construction du satellite monégasque a été finalisée courant 2014. Il a ensuite été envoyé par cargo Antonov fin février 2015 pour un lancement programmé dans les semaines à venir à Cap Canaveral. Son objectif principal sera de réduire la fracture numérique de zones isolées notamment la région nord du continent africain, le Sud de l'Europe et une large partie du Moyen-Orient et, ainsi, de permettre un meilleur accès aux télécommunications et à l'information dans ces régions.

Dans les semaines qui viennent, la Société monégasque Space System International (SSI) va procéder à Cap Canaveral, Floride, au lancement de son premier satellite autour de

l'orbite terrestre. Situé sur une position orbitale géostationnaire localisée au-dessus de l'Équateur, à 52° Est, le satellite TurkmenAlem52E/MonacoSAT permettra un accès de meilleure

qualité aux télécommunications pour les pays étant sous la couverture de son faisceau, notamment le Turkménistan. Éclairage avec M. Christophe Pierre, Directeur des Communications Electroniques.

C'est en 2005, que la Principauté a commencé à s'intéresser à la viabilité économique de posséder des positions orbitales. En juin 2005, l'ancienne Direction des Communications Electroniques, a postulé auprès de l'UIT (Union Internationale des Télécommunications), afin d'obtenir plusieurs positions orbitales géostationnaires. **Notre pays disposait alors de 8 ans pour mettre en place un satellite opérationnel autour de l'orbite terrestre.**

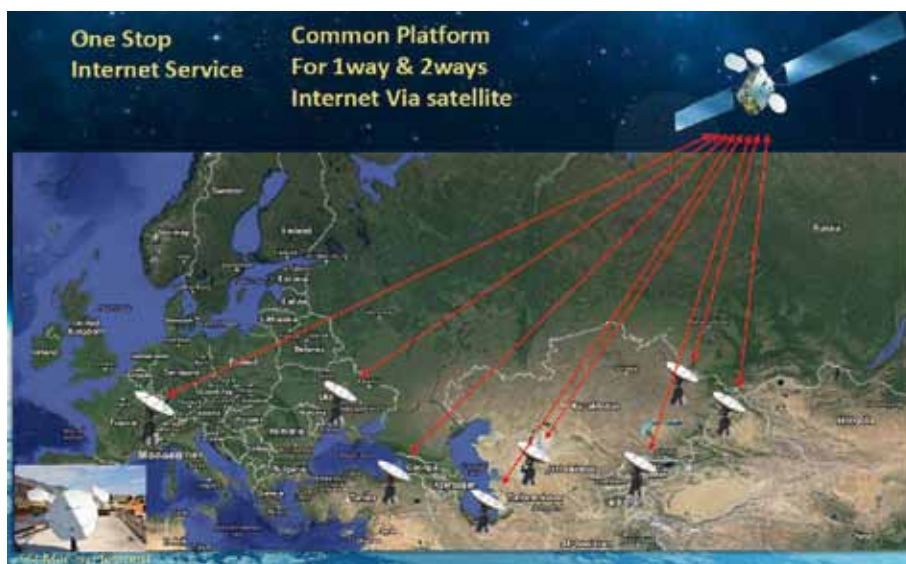
De 2005 à 2010, plusieurs études ont été menées auprès d'opérateurs privés spécialisés dans l'exploitation de positions orbitales.



Le 18 novembre 2011, un contrat tripartite a été signé afin de lancer la construction du satellite entre SSI-Monaco, pour l'utilisation de la position orbitale 52°E et des 12 canaux de MonacoSat, le Gouvernement du Turkménistan et le constructeur Thales Alenia Space, basé à Cannes. La construction du satellite devant s'étaler sur une période allant de 24 à 36 mois, la Principauté, qui ne dispose plus alors que d'un an pour mettre en place son satellite au risque de perdre sa position orbitale, loue, conjointement avec SSI, 2 satellites à SES pour protéger sa position, le temps de compléter la construction et le lancement de son propre satellite.

En 2010, le Directeur Général de l'entreprise Space System International (SSI), le Dr. Ilhami Aygun, répondait à l'appel d'offre pour la position 52° Est.

En août de cette même année, l'Administration monégasque signait un contrat de licence d'exploitation de fréquences afférentes à cette position. Un groupe de travail commun était mis en place avec pour mission de mener les négociations avec les administrations spatiales et opérateurs des réseaux voisins dans le but de définir les zones de couverture de chacun. Les négociations ont notamment été menées auprès de SES (leader mondial des exploitations satellitaires), Yahsat et



Eutelsat et de leurs administrations respectives (Luxembourg, Emirats Arabes Unis, France).

Initialement prévu le samedi 21 mars, le lance-

ment de la fusée à bord de laquelle était placé le satellite a été reporté pour des raisons techniques. La nouvelle date du tir est à ce jour non définie.

La position du satellite permettra une couverture des télécommunications pour l'Afrique du Nord, le Sud de l'Europe et une large partie du Moyen-Orient. Le Turkménistan, a participé au financement de la construction du satellite aux côtés de SSI. De ce fait, 2/3 des capacités des transpondeurs lui seront consacrés, l'autre tiers étant dévolu à SSI.

L'ACTU EN IMAGES

COUP D'ENVOI DU TOUR DU MONDE SOLAR IMPULSE AU MONACO CONTROL CENTER

Le 9 mars à 4h12 heure de Monaco, 7h12 à Abu Dhabi, André Borschberg aux commandes de Solar Impulse 2 a décollé pour la première étape de la tentative de tour du monde du premier avion solaire.

S.A.S. le Prince Albert II a donné le « Go » au pilote en stand-by sur la piste de décollage de l'aéroport émirati depuis le Monaco Control Center (MCC) : « André, j'ai une excellente nouvelle pour vous : je suis autorisé à vous donner le GO final pour le décollage. Bon vol et bon soleil. » Le Prince Souverain était accompagné pour l'occasion de L.LEE.MM. Michel Roger, Ministre d'Etat et Bernard Fautrier, Vice-Président de la Fondation Prince Albert II.

Le Gouvernement Princier et la Fondation Prince Albert II sont partenaires de ce projet : le Monaco Control Center est installé à l'Auditorium Rainier III.



À LA DÉCOUVERTE DE NOS MÉTIERS

LA DIRECTION DES AFFAIRES MARITIMES (DAM)



La Direction des Affaires Maritimes est responsable de la sécurité de la navigation et de la réglementation maritime. Elle assure la mise en place et l'entretien du balisage maritime et s'assure du respect des règles de navigation en mer. La DAM gère la flotte sous pavillon monégasque en attribuant les immatriculations, les titres de navigations et les statuts des navires



Mme Armelle Roudaut-Lafon,
Directeur des Affaires Maritimes.

Créée par l'Ordonnance Souveraine n°13.457 du 29 mai 1998, la Direction des Affaires Maritimes supervise les activités portuaires et le trafic maritime de la Principauté. Le JDA vous propose d'en apprendre plus sur ce service.

La Direction des Affaires Maritimes est l'autorité qui administre toutes les activités ainsi que les problématiques liées au trafic maritime de la Principauté. Elle supervise également le

fonctionnement des ports de Monaco. Ses missions principales sont :

AUTORITÉ DE L'ÉTAT

La Direction est responsable de la sécurité de la navigation et de la réglementation maritime (notamment l'élaboration des textes maritimes, les informations nautiques), au même titre que la Police Maritime.

Elle assure la mise en place et l'entretien du balisage maritime et s'assure du respect des règles de navigation en mer. La DAM est aussi l'organe administratif de l'Etat qui gère la flotte sous pavillon monégasque en attribuant les immatriculations, les titres de navigations et les statuts des navires. La DAM est aussi responsable de la délivrance des permis mer A et B. Elle applique les règles sociales aux professionnels de la mer en lien avec la Direction du Travail.

La DAM représente la Principauté dans les instances internationales et interrégionales maritimes comme l'Organisa-

tion Maritime Internationale (OMI).

La DAM effectue des visites techniques afin de garantir la sécurité et la conformité des navires liées à une activité professionnelle ou de plaisance.

GESTIONNAIRE DES PORTS DE MONACO

En plus de sa mission de « tutelle » sur la gestion des ports, la DAM gère aussi des espaces comme l'aire de carénage et la zone technique de Fontvieille. Elle par-

ticipe à la protection et à l'entretien du domaine maritime du Larvotto.

PRESTATAIRE DE SERVICES DE NAVIGATION MARITIME

La DAM organise des sorties en mer à caractère scientifiques en collaboration avec le DEEU, le Musée Océanographique etc... Elle participe activement à la lutte contre la pollution en proposant et participant à des formations.

La Direction des Affaires Maritimes en chiffres - 2014

Sous l'égide d'un Directeur, le service est composé des agents suivants :

- un Chef de Section en charge des tâches administratives et juridiques,
- 2 pilotes, chargés du pilotage des navires de croisières et des yachts ;
- un Administrateur qui fait office d'adjoint technique et administratif ;
- un Commis-comptable pour l'accueil et le suivi des dossiers administratifs ;
- une Secrétaire-comptable, en charge des immatriculations, des radiations et des hypothèques ;
- un Responsable des embarcations qui coordonne les travaux, les balisages et signalisations ;
- 3 Marins responsables de l'entretien des embarcations et des sorties en mer.

Pour gérer :

- 1223 navires sous le pavillon monégasque
- 201 immatriculations
- 115 radiations
- 210 permis
- 57 visites de sécurité
- 412 manœuvres de pilotage

PORTRAIT

GILLES REPIQUET

CONTREMAÎTRE À LA SECTION JARDIN DE LA DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN

La Direction de l'Aménagement Urbain œuvre au fleurissement de la Principauté toute l'année, suivant un programme de plantes annuelles, biennuelles et vivaces.

Ce fleurissement participe à l'embellissement du cadre de vie. La mise en place de ce programme de plantations est la mission principale de M. Gilles Repiquet, Contremaître à la Section Jardins.



1 En début d'année, M. Repiquet consulte un plan de fleurissement à partir du S.I.G. (Système d'Information Géographique) permettant d'avoir un relevé précis de la position de tous les massifs fleurs en Principauté. Ce support permet d'avoir une vue par quartier de ces surfaces fleuries et ainsi d'établir les besoins des plantes fleuries par secteur. **2** Un planning de fleurissement est établi, en collaboration avec le chef d'équipe du secteur, définissant le choix des variétés de fleurs, couleurs et de quantités, sachant que certains massifs sont renouvelés 3 à 4 fois par an. M. Repiquet rentre les données dans le système informatique afin d'obtenir un volume par type de plante. Cette opération s'effectue généralement au mois de septembre. **3** M. Repiquet transmet le nouveau planning au chef de culture de la pépinière de la D.A.U. située à Saint Laurent d'Eze. A partir de là, s'établit un programme de culture en fonction des dates prévues de plantation dans l'année, certaines variétés de fleurs nécessitant entre 8 à 10 mois de culture sous serre. **4** La logistique d'approvisionnement des plantes et fleurs dans les quartiers est ensuite mise en place. **5** Enfin, les végétaux sont réceptionnés et plantés dans les différents massifs de la Principauté. Cette opération a généralement lieu 3 fois par an : le printemps, l'été et en automne.

3 QUESTIONS À ...

GILLES TONELLI

CONSEILLER DE GOUVERNEMENT POUR LES RELATIONS EXTÉRIEURES ET LA COOPÉRATION



M. Gilles Tonelli, Conseiller de Gouvernement pour les Relations Extérieures et la Coopération.

Voilà quelques semaines que M. Gilles Tonelli a succédé à M. José Badia comme Conseiller de Gouvernement pour les Relations Extérieures et la Coopération. Le JDA a recueilli pour vous ses premières impressions et évoqué avec lui les objectifs de sa nouvelle mission.

Bientôt un mois que vous êtes à la tête du Département de Relations Extérieures et de la Coopération, quelles sont vos premières impressions sur votre prise de fonction ?

Je dois d'abord dire que j'ai été très honoré d'être désigné par S.A.S. le Prince afin de répondre à Ses instructions dans la conduite

quotidienne de la politique internationale de la Principauté.

Bien entendu, à la place qui était la mienne à Bruxelles lors de ces quatre dernières années, j'avais pris conscience de l'étendue de nos missions, sous la conduite de mes prédécesseurs. Je veux à ce propos saluer tout particulièrement le travail de José Badia qui a porté ce Département en plaçant Monaco là où nous sommes aujourd'hui dans le concert des nations et permis, selon la vision tracée par Notre Prince, le développement de nos relations bilatérales et multilatérales ainsi que celui de nos actions de solidarité Internationale.

Mes premières impressions sont particulièrement positives sur un point aussi fondamental qu'essentiel pour les missions relevant des relations extérieures : je veux parler de l'équipe et des trois Directions qui m'entourent et qui œuvrent tous les jours pour répondre au mieux aux sollicitations et aux dossiers que nous avons à traiter et qui proviennent du monde entier. Je suis confiant : avec cette équipe, dont l'expérience, l'expertise et le dévouement forcent l'admiration, nous allons pouvoir poursuivre avec efficacité et un véritable sens du devoir

nos actions au service de Monaco.

Quelle méthode souhaitez-vous employer pour atteindre les objectifs fixés pour le Département des Relations Extérieures et de la Coopération ?

Première chose, j'ai conscience de l'immense travail à accomplir, dans la droite ligne des dix premières années du Département, décennie que nous fêtons cette année.

Par mes expériences passées au sein des différents Services et Départements de notre administration, j'ai acquis la conviction que l'essentiel est de parvenir à travailler dans un climat de confiance, de collaboration et de partage qui dynamise les actions que nous menons.

Pour le reste, je confirme des adages simples que j'ai souvent répétés à mes enfants et principalement que « 90 % de la réussite, c'est dans la préparation » et que « ce n'est pas parce que c'est difficile que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas que c'est difficile ».

Quels sont vos projets dans les premiers mois de votre nouvelle mission ?

Ils sont de profiter des 100 premiers jours pour bien comprendre le mode de fonctionnement de ce Département et les attentes qu'il suscite. Les dossiers les plus immédiats concernent prioritairement la négociation maintenant ouverte avec l'Union Européenne et la poursuite de l'action internationale voulue par S.A.S le Prince Souverain.



M. Gilles Tonelli, Conseiller de Gouvernement pour les Relations Extérieures et la Coopération s'est rendu, mercredi 18 mars, à Bruxelles, afin de participer à la cérémonie d'ouverture des négociations entre les Petits Etats (Monaco, Andorre et San Marin) et l'Union Européenne. Ce sujet sera développé dans le prochain JDA.

VISITE DE LA COMMISSION EUROPÉENNE CONTRE LE RACISME ET L'INTOLÉRANCE (ECRI) DU CONSEIL DE L'EUROPE



Du 25 au 27 mars 2015, une délégation composée de deux experts de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) et de deux juristes du Secrétariat de cette même entité, ont effectué une visite de contact en Principauté.

Cette visite, qui s'inscrivait dans le cadre du 5^e cycle de monitoring de l'ECRI, a été l'occasion pour cette délégation de s'entretenir avec des représentants du Cabinet

Princier, du Gouvernement Princier, de la Direction des Services Judiciaires, du Conseil National et de la Mairie de Monaco.

Mme Justine Ambrosini, Chef de section à la Direction des Affaires Internationales, a accompagné les experts pendant ces 2 jours.

Le jeudi 26 mars, les experts ont participé à une réunion avec les représentants du Gouvernement Princier. M. Robert Colle, Secrétaire Général du Ministère d'Etat ; Mme Isabelle Rosabrunetto, Directeur

Général du Département des Relations Extérieures et de la Coopération ; Mme Virginie Cotta, Directeur Général du Département des Affaires Sociales et de la Santé ; M. Patrice Cellario, Directeur Général du Département de l'Intérieur ; M. Thierry Orsini, Directeur Général du Département des Finances et de l'Economie étaient notamment présents.

Le vendredi 27 mars, les experts ont rencontré, entre autres, Mme Anne Eastwood, Haut Commissaire à la protection des droits, des libertés et à la médiation.

Durant cette visite, la délégation a pu notamment évaluer la législation et les mesures prises par la Principauté en matière de lutte contre les discriminations. **A son terme, les membres de l'ECRI se sont félicités des avancées**

accomplis par Monaco dans ce domaine.

Les conclusions de cette visite feront l'objet d'un rapport contenant des recommandations, dont la publication est prévue pour le premier trimestre 2016.

Pour rappel, l'ECRI est un organe de protection des droits de l'homme du Conseil de l'Europe. Il est composé d'experts indépendants et est chargé du suivi des problématiques de racisme, de xénophobie, d'antisémitisme, d'intolérance et, de discrimination fondée sur des motifs tels que la « race », les origines ethniques/nationales, la couleur, la nationalité, la religion et la langue. Cette Commission élabore des rapports et adresse des recommandations aux Etats membres.

NOMINATIONS



Mme Mireille Pettiti, Ambassadeur en mission auprès du Ministre d'Etat.

Changement de Directeur Général au Département des Relations Extérieures et de la Coopération.

Mme Mireille Pettiti, Directeur Général du Département des Relations Extérieures et de la Coopération, depuis 7 ans, a été nommée, le 23 mars 2015, Ambassadeur en mission auprès du Ministre d'Etat.

Mme Isabelle Rosabrunetto, Directeur du Budget et du Trésor, depuis 2005, a été nommée en qualité de Directeur Général du Département des Relations Extérieures et de la Coopération, à compter du 23 mars 2015. Elle rejoint ainsi Gilles Tonelli et fera également partie de l'équipe de négociation avec l'U.E.



Mme Isabelle Rosabrunetto, Directeur Général du Département des Relations Extérieures et de la Coopération.

FOCUS

LE 2^e MONACO CHINESE FESTIVAL

Du 13 au 15 mars 2015, l'Association Monaco-Chine et la CFLAC – « China Federation of Literary and Art Circles » ont organisé la deuxième édition du Monaco Chinese Festival.

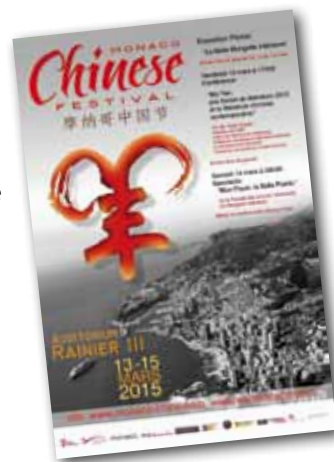
L'objectif de cette manifestation est de faire découvrir chaque année, autour des festivités du Nouvel

An chinois et de la Fête du Printemps, une nouvelle facette de la culture chinoise.

Cette année, c'est la région de Mongolie Intérieure qui a ainsi été mise à l'honneur, avec une exposition de photos : « La Belle Mongolie Intérieure ».

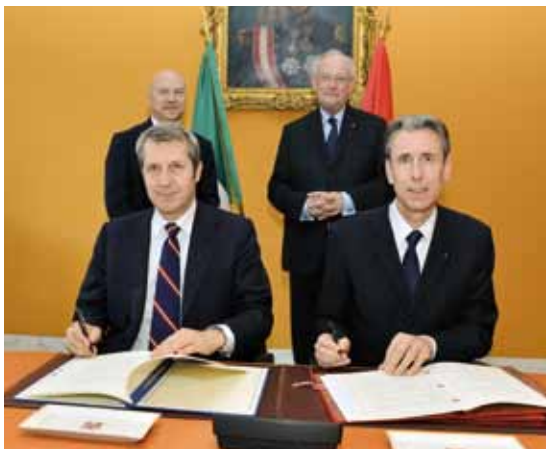
A noter également à l'occasion de ce Festival, la confé-

rence de M. Noël Dutrait, Directeur de l'UMR Institut de Recherches Asiatiques et Professeur de langue et de littérature chinoises à l'Université d'Aix Marseille, sur le thème : « Mo Yan, Prix Nobel de littérature 2012 et la littérature chinoise contemporaine », ainsi que le spectacle culturel de la Faculté des arts de l'Université de Mongolie Intérieure, « Mon Foyer, la Belle Prairie ».



VISITE DU SOUS-SECRÉTAIRE D'ÉTAT ITALIEN AUX AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET À LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

S.E. M. le Sénateur Benedetto Della Vedova, Sous-Secrétaire d'Etat italien aux Affaires Étrangères et à la Coopération Internationale, accompagné d'une délégation a été reçu mardi 31 mars 2015 par S.E. M. Michel Roger, Ministre d'Etat, en présence des Conseillers de Gouvernement et de membres du Gouvernement.



A cette occasion, une réunion s'est tenue au Ministère d'Etat, durant laquelle de nombreux sujets ont été abordés, notamment, l'accord fiscal signé le 2 mars 2015, l'Exposition Universelle Milan 2015, des projets économiques avec l'Italie et la Coopération bilatérale au développement.

L'objectif de cette rencontre a été, notamment, de préparer la 3^{ème} réunion de la Commission de Coopération administrative italo-monégasque qui traitera de questions internationales d'intérêts communs, des transports et infrastructures, des affaires sanitaires et sociales, de la communication et de l'environnement.

A l'issue de la réunion, un accord de coopération bilatérale dans le domaine de la coopération au développement qui prévoit l'instauration d'un dialogue sur les grands enjeux de développement et le co-financement de projets.

S.E. M. Benedetto Della Vedano, Sous-Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères et à la Coopération Internationale et M. Gilles Tonelli, Conseiller de Gouvernement pour les Relations Extérieures et la Coopération ; S.E. M. Antonio Morabito, Ambassadeur d'Italie à Monaco et S.E.M. Michel Roger, Ministre d'Etat.

ZOOM

DÉLÉGATION PERMANENTE DE MONACO À L'UNESCO

A l'occasion de la prochaine visite de S.A.S. le Prince Souverain à l'UNESCO, le 8 juin, dans le cadre de la Journée Internationale des Océans, le JDA a voulu en savoir plus sur les actions menées par la Principauté auprès de l'UNESCO.

S.E. M. Yvette Lambin-Berti, Représentant Permanent Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire auprès de l'UNESCO, a répondu à nos questions.

Quels sont les objectifs de la Délégation ?

Tout s'est redéfini, en 2009, lors de l'élection de la Principauté au Conseil Exécutif de l'UNESCO (58 Etats membres) pour un mandat de quatre ans, qui s'est achevé en 2013. Le Conseil est le cœur politique et stratégique de l'Organisation : cela a exigé de maîtriser tous les aspects, notamment programmatiques, budgétaires, et surtout de relayer la politique de réforme sans précédent menée par la Directrice Générale. L'entrée de la Palestine à l'UNESCO a été d'autre part un tournant politique considérable, qu'il a fallu analyser et dont les conséquences sont encore très sensibles aujourd'hui.

Fort de cette expérience, la Délégation continue de suivre attentivement les séances du Conseil Exécutif, ce qui lui permet de préparer efficacement la Conférence générale (tous les deux ans), qui est l'or-

gane décisionnel majeur réunissant les Représentants de Haut niveau de tous les Etats membres. En parallèle, la Délégation participe également à différents groupes de travail, y compris ceux liés à ses engagements conventionnels, mais aussi ceux concernant les priorités budgétaires, ce qui est aujourd'hui essentiel. C'est dans ce contexte que la Principauté peut mettre en avant ses compétences reconnues, par exemple lors de ses interventions à la Commission Océanographique Intergouvernementale, ou dans l'élaboration des politiques éducatives ou culturelles.

Comment la Délégation est-elle structurée ?

Un nouveau Délégué Permanent Adjoint, Mme Anne Fantini, a pris ses fonctions en 2014, rejoignant ainsi l'équipe diplomatique en poste à Paris. La Délégation partage son activité entre les réunions liées au mandat de l'UNESCO : éducation, sciences, culture et communication/information..., les relations informelles à maintenir et les activités de représentation. En étroite collaboration avec le DREC elle participe au suivi des Conventions ratifiées par le Gouvernement Princier.



S.E. M. Yvette Lambin-Berti, Représentant Permanent, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire auprès de l'UNESCO et Mme Irina Bokova, Directrice Générale de l'UNESCO.

Quels sont les projets en cours et ceux à venir ?

Nous venons de signer, le 13 février 2015, un Accord-cadre de coopération avec l'UNESCO portant sur la programmation 2014-2017 de l'Organisation. Cet Accord, vise à renforcer notre collaboration, à la rendre plus visible, en marquant davantage notre engagement en faveur des domaines de compétences et des priorités de l'UNESCO : l'éducation et l'autonomisation des jeunes filles en Afrique, la protection de l'environnement, la préservation du patrimoine culturel ainsi qu'à l'élaboration de normes juridiques dans la politique du Sport.

En application de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine immatériel ratifiée par Monaco en 2007, la Délégation travaille également, avec la Direction des Affaires Culturelles, à la mise en place d'un inventaire du patrimoine immatériel à Monaco ; c'est un sujet très riche,

qui demande la consultation de nombreux acteurs locaux.

Le 8 juin 2015, S.A.S le Prince Souverain se rendra à l'UNESCO à l'occasion de la Journée Mondiale de l'Océan. Cet événement, organisé par la Commission Océanographique Intergouvernementale de l'UNESCO, en partenariat avec les Délégations de Monaco, de la France et de la plate-forme « Océan et Climat », dont la Fondation Prince Albert II de Monaco fait partie. Cette journée réunira des décideurs, des scientifiques, des étudiants, et aura pour objectif de sensibiliser la Communauté internationale au rôle essentiel de l'Océan dans la survie de notre planète.

A noter que cette journée, sera un des événements préparatoires à la COP21 qui se tiendra à Paris, à la fin de l'année 2015.



1



2

L'ŒIL DU PHOTOGRAPHE

Chaque mois, le Journal de l'Administration vous propose de découvrir une sélection des plus beaux clichés de Charly Gallo, et vous apporte ainsi un regard différent sur les sujets traités dans nos éditions.

Dans ce numéro, la messe de la Saint Sébastien avec

1 les casques d'apparat des Carabiniers du Prince.

2 le légendaire Monsieur Loyal, lors du dernier Festival International du Cirque de Monte-Carlo.

Enfin, **3** une vue de l'exposition, à la Villa Sauber, de Mark Dion, « The Davy Jones' Locker ».



3